

NÉGO EMPLOI ET PARCOURS PROS (GEPP)... ZOOM SUR LES SENIORS



Une négociation à rallonge pour de vastes sujets, en 8 réunions tous les aspects des parcours professionnels ont été présentés et abordés. La réunion du 1er octobre a permis de quasi finaliser **les dispositifs « seniors »**...

Avant de parler de la validation par les organisations syndicales, il reste de nombreux dispositifs jalonnant **les autres étapes des parcours professionnels** (dès l'embauche) à préciser, lors des 2 prochaines (5 et 19 nov.) rencontres.

Nous vous présentons l'en-cours de négociation sur les « seniors... Cette communication ne se veut pas exhaustive... **chaque cas étant particulier**... mais elle a vocation à amener chacun des potentiels seniors à se poser les bonnes questions, si possible au bon moment.

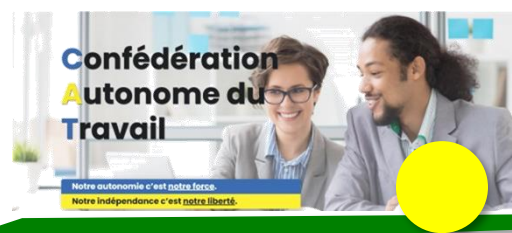


1. **POURSUITE** de carrière : Continuer à **développer** sa carrière jusqu'à la retraite.
2. **TRANSITION** vers la retraite : **Aménager** ses conditions de travail en vue de la retraite.
3. **CESSATION** anticipée d'activité

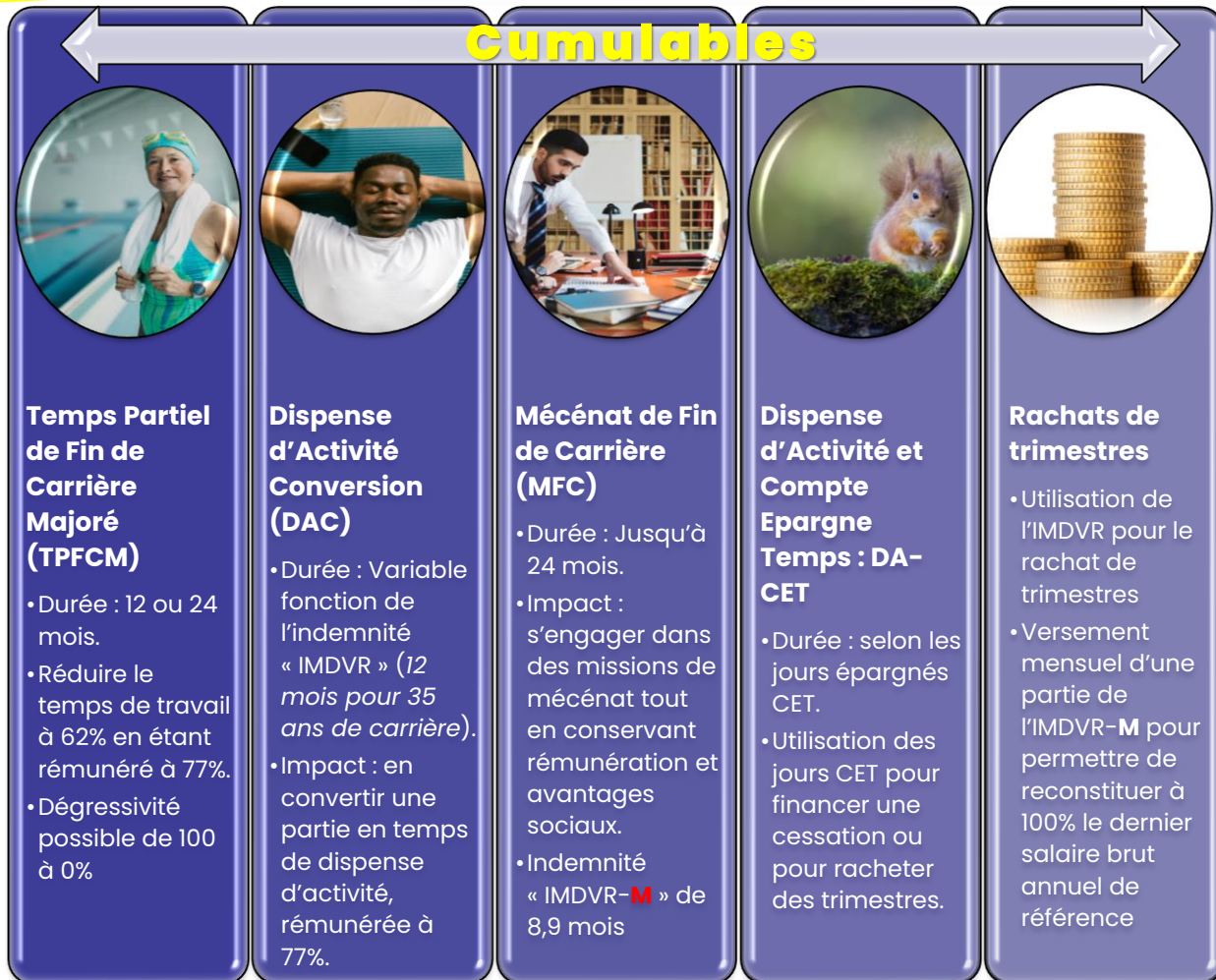
Tout en mettant en avant des garanties de :

- **Lutte contre les stéréotypes** et discriminations liés à l'âge et à prévenir les discriminations.
- **Formation** : accès aux mêmes dispositifs de formation que les autres salariés, jusqu'à la fin de leur carrière.
- **Mobilité pro** : Un senior postulant à un poste via Job Posting a les mêmes chances d'être retenu que les autres.
- **Suivi professionnel** : les 55+ doivent pouvoir discuter de leur orientation professionnelle, aussi, normalement.
- **Télétravail** : possibilité d'un 3ème jour de TT régulier / semaine dans les 18 mois précédant le départ à la retraite.

GEPP : ZOOM SENIORS... FIN DE CARRIÈRE



Dispositifs Spécifiques



Les dispositifs peuvent être **combinés** (modalités spécifiques). Voici quelques exemples de combinaisons maximales en supposant un CET à 145 jours et 6 mois d'IMDVR en temps :

- ☐ TPFCM + DA-CET + DAC soit $24 + 10 + 6 = 40$ mois
- ☐ TPFCM + Mécénat + DAC soit $12 + 24 + 6 = 42$ mois
- ☐ Mécénat + DA-CET + DAC soit $24 + 10 + 6 = 40$ mois
 - DA-CET : 145 jours épargnés, majorés à 217 jours (environ 10 mois).
 - Les indemnités perçues en solde, sont fiscalisées, évaluez la conversion

59+ Le démarrage possible des dispositifs pourrait être **3,5 ans AVANT la date de retraite** (encore plus pour les « postés »). A quoi s'ajoute la prise des congés à solder.

Si l'accord est validé, il intéressera **AUSSI** ceux qui veulent **planifier** dernier poste et transition retraite ☺

55+

Les « catches » sont donc :

- Relevé de carrière Assurance Retraite à renseigner
- Date T de départ taux plein à garder en tête
- Date d'entrée dans le premier dispositif en vue d'une retraite à date T avant le 30 juin 2028 !

55 ans et + dont la date « T » de départ à taux plein intervient d'ici **Juillet 2032...** posez-vous, posez-nous les questions sur votre situation.

Vous êtes nombreux à nous solliciter

Avec ou sans accord, à votre service... toujours !

Combinaisons & Conséquences